

Juggle lève plus d'un million d'euros pour accélérer la commercialisation de son logiciel

Par Lucas Valdenaire



▲ Corentin Kerbiriou, président de la start-up nancéienne Juggle, souhaite vendre 50 000 licences de son logiciel de modélisation du neurodéveloppement d'ici 2025. — Photo : Juggle

Cinq ans après le début du projet, quatre ans après la création de la start-up et trois ans après une première levée de fonds, la société nancéienne Juggle finalise un deuxième tour de table. Développant une application de visualisation du neurodéveloppement, la start-up a récolté début juillet plus d'un million d'euros auprès de Finovam Gestion (le fonds d'investissement nordiste avait déjà apporté 300 000 euros lors du premier tour de table en 2018), du réseau lorrain de business angels Yeast, du groupe lorrain ILP ou encore de l'Institut supérieur de rééducation psychomotrice (ISRP) de Paris. Objectif affiché par le président et cofondateur de Juggle, Corentin Kerbiriou : pousser jusqu'à 1,7 million d'euros avant la fin 2022 avec le soutien de partenaires bancaires et de dispositifs publics d'appui à l'innovation.

Brevet à l'étude

Le logiciel de Juggle, appelé "Method", permet de modéliser le neurodéveloppement d'un enfant ou d'un adulte en situation de handicap. **Un outil développé en partenariat avec l'Université de Lorraine** et pour lequel un brevet est à l'étude. "Avec Henri Reydon, moniteur éducateur originaire de Nancy et cofondateur de la société, nous voulions un ancrage scientifique fort, raconte Corentin Kerbiriou. Ce rapprochement nous a permis de travailler avec des acteurs qui en savaient plus que nous sur le neurodéveloppement."

Un travail de coconstruction engagé dès 2017 avec les laboratoires Interpsy et Loria, tous deux intégrés à l'Université de Lorraine. Le premier pour sa spécialisation en psychologie. Le second pour son expertise en intelligence artificielle. Un an plus tard, en juin 2018, la start-up est créée avec une ambition : construire un outil dédié aux professionnels de l'accompagnement du handicap. Sont particulièrement ciblées les structures œuvrant auprès de publics atteints d'autisme, de déficiences sensorielles, motrices ou intellectuelles.

50 000 licences d'ici 2025

Après trois années de recherche scientifique et de développement, le produit est finalisé en mars 2021. "Nous avons enfin réussi à construire une modélisation du neurodéveloppement standard pour n'importe quelle forme de handicap, ce qui n'a jamais été fait auparavant", tient à souligner Corentin Kerbiriou qui peut aussi compter sur le soutien de l'Incubateur lorrain et de la société d'accélération du transfert de technologies Sayens. Depuis, les partenariats se renforcent, notamment auprès de la Croix-Rouge, APF France Handicap et plusieurs opérateurs médico-sociaux à l'image de l'association JB Thierry à Maxéville.

La commercialisation du logiciel, entamée dès 2019, peut désormais passer la vitesse supérieure. Espérant vendre 7 000 licences en 2022, Juggle vise les 50 000 abonnements d'ici 2025. Actuellement fixé à 120 euros hors taxes par an, le prix de la licence devrait être multiplié par trois dans les prochains mois, le temps de perfectionner son ergonomie. La start-up, comptant sept collaborateurs dont deux doctorants (chiffre d'affaires non communiqué), devrait se renforcer d'ici la fin de l'année avec quatre nouvelles arrivées. Une équipe installée à Nancy, mais aussi à Paris dans un espace de coworking mis à disposition par la Croix-Rouge.